

Cérémonie d'ouverture. Thème : Action Collective en temps de crises

DISCOURS D'OUVERTURE DE MONSIEUR OLAVO CORREIA
VICE-PREMIER MINISTRE ET MINISTRE DES FINANCES ET DU DÉVELOPPEMENT DES
ENTERPRISES, CAP-VERT

14 juin 2023

~ Comme préparé pour la livraison ~

Son Excellence le Président de la République de Côte d'Ivoire

.....

Au nom du Gouvernement de Cabo-Verde, je voudrais saluer Son Excellence le Président de la République de Côte d'Ivoire pour l'accueil chaleureux et fraternel réservé à ce pays frère et pour les excellentes conditions créées pour la tenue du Forum anti-corruption du Groupe de la Banque mondiale dans cette belle et accueillante ville d'Abidjan.

Au nom de Son Excellence le Premier Ministre du Cabo -Verde, que j'ai l'honneur de représenter, je voudrais vous transmettre ses salutations fraternelles, féliciter le Groupe de la Banque Mondiale pour l'organisation de ce présent Forum international, vous remercier pour l'invitation que nous a été adressée.

Je peux vous assurer qu'en raison de ses activités liées à ses hautes charges qui lui ont empêché d'être à Abidjan, il nous suit, vu l'importance du sujet qu'y sera débattu.

Au nom du Gouvernement, nous vous remercions de nous donner l'opportunité de participer et d'échanger sur la lutte contre la corruption.

La corruption est une forme de malhonnêteté ou de criminalité commise par une personne ou une organisation investie d'une position d'autorité dans le but d'obtenir des avantages illicites ou d'abuser de son pouvoir à des fins personnelles.

RACINES - CORRUPTION ET PAUVRETÉ

Mesdames et Messieurs, Chers participants

La corruption existe dans les pays riches comme dans les pays pauvres, mais les indices de perception de la corruption sont plus élevés dans les pays à faible revenu.

Cependant, selon les spécialistes, // n'est pas possible de prouver empiriquement l'existence des liens de causalité entre la pauvreté et la corruption, c'est-à-dire que l'on ne peut pas affirmer que l'une cause l'autre.

Mais elle a les mêmes racines, à savoir la qualité des institutions économiques et politiques.

CORRUPTION, SYSTÈMES ET INSTITUTIONS

Mesdames et Messieurs

Les niveaux élevés de corruption témoignent de l'incapacité de l'État, c'est-à-dire de la faiblesse des institutions, notamment économiques et politiques, mais aussi de la société civile et des médias.

Des niveaux élevés de corruption sous-entendent l'incapacité des systèmes et des institutions à préserver l'intérêt public et à promouvoir le développement.

Certains auteurs soutiennent que :

Lorsque le système juridique est inconsistant et profondément marqué par des intérêts individuels, la structure d'incitations devient dysfonctionnelle, générant l'incertitude et privilèges, et les pays deviennent des proies faciles du piège d'une croissance faible et d'une corruption élevée.

La qualité des institutions économiques et politiques détermine en grande partie la corruption et la pauvreté, c'est-à-dire la capacité à générer des richesses et à accroître les inégalités (autrement dit, l'essentiel de la richesse générée est accaparée par un petit nombre), ou à promouvoir une prospérité partagée.

LA CORRUPTION DANS LE SECTEUR PUBLIC

Une plus grande attention est accordée à la corruption dans la sphère publique, puisqu'il s'agit de l'appropriation de l'argent public, fruit des impôts payés par l'ensemble de la population, à savoir de l'abus de la puissance publique à des fins privées.

La corruption dans le secteur public transfère de l'argent des contribuables à des groupes d'intérêt qui s'emparent de l'État, à tous les niveaux, pour servir leurs propres intérêts.

Elle enrichit certains, perpétue d'autres au pouvoir, dégrade les objectifs des politiques publiques et de leurs exécutants, et dénature les décisions d'investissement, réduisant la qualité du service public offert à la population et imposant ainsi une perte d'efficacité à l'économie.

Elle réduit la capacité du pays en matière de croissance économique, de redistribution de la richesse et à la génération du bien-être de la population.

Les institutions économiques et surtout politiques ne doivent pas être sous l'emprise des intérêts individuels, le processus législatif et les décisions politiques en général, et en particulier les politiques publiques, doivent répondre aux priorités de la collectivité.

La corruption dans le secteur privé ne provoque qu'un transfert temporaire de revenus entre les agents du secteur privé. La corruption dans le secteur public, en revanche, transfère l'argent des contribuables à des groupes d'intérêt qui s'emparent de l'État, à tous les niveaux, pour servir leurs propres intérêts.

Une bonne gouvernance entrepreneuriale renforce la confiance des investisseurs et du marché, attire davantage d'investissements et contribue à stimuler l'activité économique. Dans un environnement de bonne gouvernance, des entreprises plus durables voient le jour, contribuant à leur tour à une croissance économique durable et, en mot, à la création d'emplois et au bonheur des gens.

LA CORRUPTION ET LES CONFLITS

En 2022, l'indice de perception de la corruption élaboré par Transparency International souligne [comment la corruption et les conflits armés s'alimentent mutuellement et menacent la paix](#), et met en évidence que la corruption diminue la capacité de l'État à protéger ses citoyens tandis que les conflits créent un terrain propice à la corruption.

Selon Transparency International, les pays dont l'IPC est faible ont tendance à souffrir davantage des menaces de violence et ne savent pas comment y faire face ou garantir la sécurité de leurs populations.

Par ailleurs, les pays dont l'IPC est élevé sont plus résilients aux menaces représentées par les groupes criminels organisés.

Combattre la corruption, promouvoir la transparence et renforcer les institutions sont des mesures essentielles pour prévenir de nouveaux conflits et préserver la paix.

CORRUPTION, ÉCONOMIE ET DÉVELOPPEMENT

Évidences

Des travaux de recherche menés par d'éminentes institutions universitaires mettent en exergue l'importance de la lutte contre la corruption, car celle-ci compromet le développement durable en

détournant les ressources publiques des services essentiels, en augmentant les inégalités, en entravant le progrès économique et en faussant les marchés des biens et des services.

Selon des recherches menées par d'éminents scientifiques, la corruption

Réduit l'efficacité des secteurs public et privé en permettant à des personnes d'occuper des postes de pouvoir par favoritisme plutôt que par compétence.

Fausse l'environnement économique et financier, introduisant l'instabilité et l'anarchie dans le processus politique.

Est responsable du gaspillage de ressources qui pourraient être utilisées de manière productive et génère des coûts de transaction suffisamment élevés pour limiter de manière significative les investissements.

Crée un équilibre économique dans les pays excessivement bureaucratiques en excluant les entreprises les plus faibles du marché du travail et en remplaçant les centres de décision économique du secteur privé par des centres étatiques (secteur public).

A un impact négatif sur la croissance de la production, fausse l'allocation des ressources et décourage l'investissement et la création de nouvelles entreprises.

La corruption affecte l'investissement en instillant de l'incertitude quant au rendement de ce type d'activité, réduisant ainsi l'incitation des individus à investir, ce qui a un impact négatif sur la croissance.

LA CORRUPTION ET L'ALLOCATION INEFFICACE DES RESSOURCES DE L'ÉTAT

La corruption peut encourager une allocation de plus en plus inefficace des ressources de l'État, les fonctionnaires cherchant à maximiser leur bien-être personnel.

La corruption peut nuire à une concurrence saine, au commerce intérieur et extérieur et limiter la croissance économique.

La corruption remet en cause la légitimité populaire des institutions politiques et, dans cette mesure, peut alimenter l'instabilité politique, la violence et l'instabilité de la gouvernance, ce qui nuit gravement au développement.

La corruption mine, voire compromet l'investissement dans le développement du capital humain et, par conséquent, la croissance économique.

La corruption peut encourager une allocation de plus en plus inefficace des ressources de l'État, les fonctionnaires cherchant à maximiser leur bien-être personnel.

La lutte contre la corruption améliore l'efficacité de l'économie, mais l'efficacité de l'économie réduit également la corruption.

CONSÉQUENCES POUR LA STABILITÉ

La corruption détériore l'environnement économique et financier, introduisant l'instabilité et l'anarchie dans le processus politique.

La corruption remet en cause la légitimité populaire des institutions politiques et, dans cette mesure, peut alimenter l'instabilité politique, la violence et l'instabilité de la gouvernance, ce qui nuit gravement au développement.

A CORRUPTION AFFECTE L'INVESTISSEMENT

La corruption affecte l'investissement en instillant de l'incertitude quant au rendement de ce type d'activité, réduisant ainsi l'incitation des individus à investir, ce qui a un impact négatif sur la croissance.

L'AFRIQUE ET LA CORRUPTION

La Lutte Contre La Corruption Concerne Tout Le Monde, Mais Nous, Les Africains, En Premier Lieu

Mesdames et Messieurs

Le 11 juillet 2003, lors de la deuxième session ordinaire de la conférence de l'UA tenue à Maputo (Mozambique), l'UA a adopté la Convention de l'Union Africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption.

Les besoins de financement additionnels du continent pour 2020-22 sont estimés à 432 milliards de dollars.

Or, on estime que l'Afrique perd chaque année 88 milliards de dollars en flux financiers illicites qui pourraient être consacrés au développement du continent.

L'argent que l'Afrique perd en trois ans en flux financiers illicites équivaut à environ 61 % des besoins de financement mentionnés ci-dessus.

L'Afrique ne répond pas aux attentes de nombreux jeunes Africains. Ainsi, chaque jour, des centaines, voire des milliers d'Africains, et surtout des jeunes, tentent de rejoindre l'Europe au cours de voyages aventureux qui se soldent souvent par des naufrages et des pertes de vie.

L'Afrique doit accélérer son développement, lutter contre la pauvreté et répondre aux attentes des jeunes.

La lutte contre la corruption interpelle tout le monde, mais en premier plan, nous africains, car nous devons accélérer les changements pour répondre aux attentes légitimes des jeunes.

L'Afrique devrait donner la priorité à la lutte contre la corruption et à l'investissement dans l'emploi des jeunes.

L'Afrique a environ :

- 518 millions de personnes actives, soit 14,6 % de la main-d'œuvre mondiale.
- 35 millions de personnes sans emploi, soit un taux de chômage de 6,8 %.
- 12,4 millions de jeunes au chômage, ce qui correspond à un taux de chômage des jeunes de 10,6 %.
- 53,5 millions de jeunes sont en dehors de l'emploi, de l'éducation et de la formation (NEET).
- 483 millions de personnes employées, dont 86 % occupent un emploi informel et 121 millions sont sous-employées.
- Environ la moitié de la population active travaille dans l'agriculture, 36,4 % dans les services et le reste dans l'industrie.

En Afrique, l'emploi informel et le sous-emploi règnent et l'emploi décent est rare.

Le plus grand défi que nous avons à relever est celui de l'emploi décent et des opportunités économiques pour les jeunes.

LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE AUGMENTERA LA PRESSION SUR LES RESSOURCES, MAIS NOUS SOMMES À TEMPS POUR UNE TRANSITION JUSTE

En Afrique, l'amélioration des conditions de vie des pauvres doit faire l'objet d'une attention croissante.

- Pas moins de 600 millions d'Africains n'ont pas accès à l'électricité. Nous devons fournir un accès à une énergie propre, fiable et efficace qui réduise également les émissions de carbone et la pollution.

- L'Afrique compte environ 490 millions de personnes vivant dans l'extrême pauvreté, soit 36 % de sa population.
- La pauvreté se concentre principalement en Afrique subsaharienne, avec 478 millions de pauvres, soit 67,2 % des pauvres du monde.
- L'Afrique est le deuxième continent le plus peuplé du monde, avec quelque 1 341 millions d'habitants, soit 17,3 % de la population mondiale.
- L'Afrique a un taux de croissance démographique annuel moyen de 3,17 %, le plus élevé au monde, et a la population la plus jeune du monde, puisque l'âge médian est de 18,81 ans, c'est-à-dire que 50 % de la population a moins de 18 ans et l'autre moitié plus, la moyenne mondiale étant de 30,10 ans.

L'Afrique doit donner la priorité à la lutte contre la corruption et à l'investissement dans l'emploi des jeunes

LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION. UNE CAUSE DES NATIONS

La lutte contre la corruption est essentielle pour prévenir et traiter les causes profondes des conflits et de l'extrémisme violent, construire la paix et protéger les droits humains.

La lutte contre la corruption est essentielle pour combattre la criminalité organisée, notamment la traite des personnes, le trafic de migrants, ainsi que le trafic de drogues illicites, d'armes et de ressources naturelles.

C'est l'entendement de la communauté internationale en octobre 2003, que lors de l'Assemblée Générale des Nations Unies a approuvé la Convention des Nations Unies contre la corruption.

Lutter contre la corruption, c'est promouvoir une culture de la légalité, contribuer à la mise en place d'institutions responsables et transparentes et permettre à tous les citoyens d'accéder à des opportunités et de mener une vie saine et productive.

C'est ainsi que la communauté internationale l'a compris lorsqu'elle a intégré la lutte contre la corruption dans les Objectifs de Développement Durable (ODD 16) ou dans l'Agenda 2030 pour le développement durable, en engageant chacun à réduire la corruption et les commissions, à renforcer le recouvrement et la restitution des avoirs volés et à mettre en place des institutions efficaces, inclusives et transparentes.

Il est essentiel d'investir dans l'éducation, dans la qualification de la main-d'œuvre, dans la numérisation, dans la création d'écosystèmes d'innovation et d'entrepreneuriat, dans des réformes qui

améliorent l'efficacité de l'économie, favorisent une croissance durable et créent des opportunités pour les jeunes.

Priorité à la gouvernance publique qui privilégie la responsabilité, le contrôle, la communication efficace, l'intégrité, la réactivité et la fiabilité

CABO-VERDE ET LA CORRUPTION

Avec un score de 35, mon pays, le Cabo-Verde et le Botswana sont les pays africains ayant l'indice de perception de la corruption le plus bas et nous sommes dans le même classement que l'Espagne. Dans le groupe des 100 pays ayant le score le plus bas, c'est-à-dire la plus faible perception de l'intégrité, 42 sont africains.

Le Gouvernement du Cabo-Verde est conscient que la corruption :

Est un phénomène social, politique et économique qui compromet le développement et le bonheur de la population et que la lutte contre la corruption est une lutte pour la justice sociale, la prospérité et la paix.

Est une menace pour la stabilité et la sécurité des sociétés en ce qu'elle affaiblit les institutions et les valeurs de démocratie, d'éthique et de justice, peut compromettre une partie importante des ressources de l'État et menacer sa stabilité politique et son développement durable.

Instaure la prévalence des privilèges, de l'inégalité, de la partialité et de la fraude sur les valeurs de droit, d'égalité, de transparence et de rigueur dans l'action publique.

Permet des pratiques qui accroissent les tensions sociales, réduisent l'offre de services, facilitent les activités de la criminalité organisée et, en général, compromettent le développement et l'État de droit démocratique.

Réduit l'efficacité des secteurs public et privé en permettant à des personnes d'occuper des postes de pouvoir par favoritisme plutôt que par compétence.

Fausse l'environnement économique et financier, introduisant l'instabilité et l'anarchie dans le processus politique.

Mesdames et Messieurs

Le gouvernement du Cabo-Verde défend la transparence et la lutte contre la corruption par la promotion et la réglementation d'une administration et d'une gouvernance ouvertes, en promouvant un État qui respecte les contrats et les engagements, en augmentant l'efficacité et la transparence.

Nous préconisons la création de mécanismes internes de contrôle, de prévention et de répression conformes aux meilleures pratiques internationales et de lutter contre la corruption à la fois de manière préventive et répressive.

NOUS AVONS UN PARCOURS POSITIF EN MATIÈRE DE TRANSPARENCE

La plateforme électronique de marchés publics appelée E-compras pour garantir l'optimisation du temps, la transparence et la sécurité dans les processus d'achat de l'État

La nouvelle loi fondamentale du budget de l'État et les décrets réglementaires renforcent la transparence, en simplifiant la méthodologie programmatique.

La nouvelle loi sur la Cour des Comptes.

La nouvelle loi sur la gestion de la dette publique et l'émission de garanties et d'avaux de l'État

L'intégration de toutes les institutions couvertes par le Budget de l'État, dans un système unique (Système Intégré de Gestion Budgétaire et Financier - SIGOF)

Le portail du Ministère des Finances (<https://www.mf.gov.cv/>)

Le renforcement du processus de préparation du budget de l'État et la décentralisation du SIGOF

La Cour des Comptes ayant accès au système SIGOF peut suivre l'exécution du budget en temps réel.

Tous les altérations budgétaires sont publiées mensuellement sur le portail du Ministère des Finances, en plus de celles qui sont envoyées périodiquement à l'Assemblée Nationale, conformément à la loi.

NOUS AVONS CRÉÉ DES NOUVELLES ENTITÉS POUR RENFORCER LA TRANSPARENCE

L'Autorité de la Concurrence

Le Conseil pour la Prévention de la Corruption

Le Conseil de Prévention de la Corruption est une autorité administrative indépendante travaillant aux côtés de la Cour des Comptes, ayant pour mission exclusive de détecter et de prévenir les risques de corruption, de collecter et de traiter les informations afin d'identifier les entités et processus les plus vulnérables à la pénétration du phénomène et de surveiller et évaluer l'efficacité des instruments juridiques existants, ainsi que les mesures administratives adoptées par l'administration publique et le secteur public des entreprises en matière de lutte contre la corruption.

Il est présidé par le Président de la Cour des Comptes, le Directeur Général de la Cour des Comptes en est le Secrétaire Général. En font aussi partie, l'Inspecteur Général des Finances, l'Inspecteur Général de la Construction et de l'Immobilier, le Directeur de la Cellule d'Inspection Municipale, le Président de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, un Procureur de la République nommé par le Procureur Général de la République, un Avocat nommé par l'Ordre des Avocats de Cabo-Verde et une personnalité reconnue pour son mérite en la matière nommée par l'Assemblée Nationale. Les trois derniers sont désignés pour un mandat de 4 ans, renouvelable.

Le Conseil des Finances Publiques

Nous avons créé le Conseil des Finances Publiques dont la mission est de procéder à une évaluation indépendante de la cohérence, de la conformité et de la durabilité de la politique budgétaire, œuvrer pour la transparence, afin de contribuer à la qualité de la démocratie, des décisions de politique économique et de renforcer la crédibilité financière de l'État.

Il s'agit d'un organe consultatif indépendant ayant pour compétence d'apprécier les scénarios macroéconomiques retenus par le Gouvernement et la cohérence des projections budgétaires avec ces scénarios, d'évaluer le respect des règles budgétaires établies, d'analyser la dynamique de la dette publique et l'évolution de sa soutenabilité, d'apprécier la situation financière des collectivités territoriales et d'évaluer la situation économique et financière des entités du secteur public et leur impact potentiel sur la situation consolidée des comptes publics et leur pérennité, analyser les dépenses fiscales et suivre l'exécution du budget.

Nous nous alignons ainsi sur les normes de transparence les plus avancées au monde et invitons chacun à faire le meilleur usage des informations disponibles.

Les autorités caboverdiennes estiment que la lutte contre la corruption requiert la promotion d'un modèle de gouvernance publique fondé sur l'obligation de la redevabilité, soit l'Accountability, l'assomption d'engagements fiables, la capacité de réponse, l'intégrité, la légitimité par l'utilité publique et la pertinence, et la fiabilité.

ÉCONOMIE NUMÉRIQUE, INNOVATION ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Nous considérons qu'il est essentiel de mettre l'économie numérique au service de la modernisation de l'État et de l'administration publique, y compris la compétitivité fiscale, la gestion rationnelle et transparente des ressources publiques et la réforme du secteur des entreprises publiques. La

transformation numérique accélère la transparence, le contrôle social et réduit ainsi les risques de corruption dans la sphère publique comme dans la sphère privée.

Au nom du Gouvernement du Cabo-Verde, nous félicitons une fois de plus le Groupe de la Banque Mondiale pour l'organisation de ce forum et pour son invitation.

Nos sincères remerciements à Son Excellence le Président de la République et au Gouvernement de la Côte d'Ivoire pour leur accueil chaleureux et fraternel.
